



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE GAILLAC**

011/001

**L'AN DEUX MILLE ONZE
LE 20 JANVIER à 18 heures**

dûment convoqué, s'est réuni le Conseil d'Administration du C.C.A.S., en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Danièle BORDAIS.

Présents : Germinal GRINO, Jean-Marie BIRBES, Paulette VERGNES, Yvette PAZ, Mohamed EDDAH, Annie ACHILLI, Henri FRAISSE, Martine PALMIERO, Danielle CONDO, Dominique DUASO-ORTAS, Josette BLANC, Bernard DOAT, Joseph POMAR.

Excusés : Michèle RIEUX, Danièle BORDAIS, Betty FOURNIER, Marie-Françoise JOURNES,

DECISION MODIFICATIVE – BUDGET SAAD

Par délibération du 25 mars 2010, une partie de la réserve de compensation constituée en 2009 a été réintégrée pour le financement du déficit d'investissement. Or une telle opération n'était pas possible sans l'accord de l'autorité de tutelle, à savoir le Conseil Général.

Sur la proposition de la Vice-présidente du C.C.A.S.

Il est proposé au Conseil d'Administration la Décision Modificative suivante :

Imputation	Libellés	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT			
10682	Excédents affectés		- 19 227,00
005	Déficit prévisionnel d'investissement		19 227,00
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00	0,00

Pour Extrait Certifié Conforme
Et Exécutoire
Transmis en Préfecture
Le 21 JANVIER 2011

La Présidente
Michèle RIEUX